



Quelle assurance en tant que propriétaire d'un immeuble ?

Par pportepa

Bonjour,

Je suis propriétaire bailleur d'un appartement en copropriété et j'ai souscrit une assurance PNO. Mon locataire à une assurance habitation et le syndic a souscrit une assurance pour l'immeuble (dont je ne connais pas l'étendue des garanties mais j'imagine les parties communes?). Cela fait 3 assurances. C'est le schéma "courant".

J'envisage l'achat d'un petit immeuble avec quelques appartements. En tant que propriétaire de l'immeuble, quelle seront les assurances nécessaires ? Les locataires seront assurés avec leur assurance habitation mais en tant que propriétaire de l'immeuble ?

Merci pour vos lumières

Olivier

Par chaber

bonjour

Si vous êtes propriétaire en totalité de l'immeuble il faudra l'assurer comme propriétaire non occupant.

Généralement les assureurs proposent un contrat Multirisques (Incendie dégâts des eaux en valeur à neuf illimitée, responsabilité civile ...)selon la superficie d'immeuble qui est calculée au sol à partir des murs extérieurs avec multiplication par nombre d'étages.

A cette superficie il faut rajouter celle des dépendances et celles des combles. Il faudra préciser si l'ensemble est construit et couvert en dur

Je vous conseille de souscrire en plus une assurance concernant les loyers qui pourraient être impayés

Il faudra demander à chaque locataire une attestation d'assurance

Par pportepa

Merci beaucoup pour votre réponse.

L'assurance m'a proposé hier une PNO pour l'ensemble de l'immeuble. J'imagine que c'est le type d'assurance que certains appellent une multirisque immeuble. Je vais regarder les garanties proposées

Bien à vous

Par chaber

bonjour

Multirisques immeubles: oui

Suivez mon conseil important pour la superficie. Ayant assisté à de nombreuses expertises j'ai bien vu comment procédaient les experts d'assurances